Formule 71	C.S. nº	
(Règle 60(30) et Loi sur la profession d'avocat)		

## COUR SUPRÊME DU YUKON

Entre	
	Demandeur/Pétitionnaire
et	
	Défendeur/Intimé
CERTIFICAT DES H	IONORAIRES
J'ATTESTE que la révision de l'état des frai [nom de l'avocat] à [dé et daté effectuée le [date] et c	biteur de l'état ou des états] es du [inscrire la ou les dates] a été
a) le montant des honoraires, frais et débou b) le montant payé ( <i>le cas échéant</i> ) est de c) le solde dû [ <i>à l'avocat/au débiteur de l'éta</i> d) les frais de la révision accordés [ <i>à l'avoca</i> sont de e) les intérêts accordés jusqu'à aujourd'hui s f) le montant total dû [ <i>à l'avocat/au débiteur</i>	at ou des états] est de\$  at/au débiteur de l'état ou des états]  sont de\$
Fait le	Greffier de la cour